

## Signature officielle à l'avenant contrat Bourg - Centre 1ère génération à Saint-Clar.



Signature officielle à l'avenant contrat Bourg - Centre 1ère génération à Saint-Clar.

Après avoir présenté les grandes lignes du projet à la population Saint-Claraise, lors de plusieurs réunions, aujourd'hui la signature de l'avenant est d'actualité. Ce projet a été suivi et préparé par Gilles Ternier ( conseiller municipal ), d'ailleurs David Taupiac (député du Gers et ancien maire ) présent à cette réunion l'a félicité d'avoir concocté une telle transformation pour ce village dynamique et culturel, lui donnant une future et nouvelle impulsion constructive.

Le moment de la réflexion étant passé, c'est la moment de l'action, avec la signature des élus, Jean-Luc Silhères ( président de la communauté de communes des Bastides de Lomagne) Philippe Dupouy (Président du conseil départemental du Gers ) David Taupiac ( député du Gers) et Eric Ballester ( maire ).

Lors de son discours, il excuse M. le Président du PETR Pays Porte de Gascogne et Mme La Directrice de l'Etablissement Public foncier, également tous deux signataires de ce document

Ajoutant : " La commune de Saint-Clar est un village gersois en quête de modernité qui trouve sa richesse et son originalité dans la valorisation de son patrimoine conjuguée à un dynamisme certain. L'offre d'équipement et de services est à même de séduire les populations désireuses de vivre dans un village rural et vivant.

Dès 2019, la commune a été reconnue bourg-centre de la région Occitanie et petites villes de demain par l'Etat en 2021.

Saint-Clar assure ses fonctions de centralités dans tous les domaines en particulier la culture, les commerces, le sport, la santé ... et ne cesse d'agir sur les projets structurants du territoire. Pour n'en citer que quatre qui sont bien sur détaillé dans le document officiel :

la création d'une salle de sports (Saint-Clar labélisée « ville active et sportive » en 2018)

la mise en place et la gestion d'un centre municipal de santé pour lutter contre la désertification médicale

le rachat de bâtiments (en convention tripartite avec l'EPF, la CCBL et la Commune) en centre-bourg pour pérenniser l'offre commerciale en s'appuyant sur les stratégies économiques de la Communauté de Communes (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce par exemple),

la réalisation d'un plan Global d'aménagement du village

Depuis de nombreuses années Saint-Clar inscrit ses projets dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique (écoquartier, centrale photovoltaïque, végétalisation des espaces publics ...) et a identifié la lutte contre le réchauffement climatique comme un des principaux enjeux à venir. C'est donc tout naturellement que chaque projet présenté répond à minimum un des axes du Pacte Vert Occitanie.

Il est important pour notre ruralité de constituer des pôles de centralité forts et d'accélérer la transformation pour répondre aux enjeux actuels et futurs. Un travail transversal et coordonné est indispensable pour développer ces transitions tant sur le plan économique, qu'écologique, numérique ou démographique.

En ce sens je vous remercie, vous ici présent qui représentez l'ensemble des signataires de l'avenant à notre contrat de 2018, vous qui croyez en nos orientations stratégiques, vous qui validez nos actions opérationnelles et tracez avec nous une trajectoire dynamique et écologique pour que Saint-Clar soit toujours un village rural dans son temps, dynamique au service de ses habitants.

Je laisse la parole à monsieur le Président de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne".

**Photo** : assis devant, de gauche à droite, Jean-Luc Silhères, Eric Ballester, David Taupiac, Philippe Dupouy, en arrière plan, de gauche à droite, Cathy Villadieu (1ère adjointe ) Gilles Ternier ( conseiller municipal) Michèle Villemur et Marie-Hélène Razafimanantsoa, toutes deux conseillères municipales.



st clar.JPG